



Des nouvelles de votre CDEC

Chers partenaires et amis du RESO,

Comme vous le savez peut-être déjà, le gouvernement du Québec a annoncé à la fin de l'automne dernier la signature d'un nouveau pacte fiscal avec les municipalités qui abolissait les Centres locaux de développement (CLD) dans l'ensemble du Québec et transférait la responsabilité du développement économique local aux municipalités, le tout accompagné d'une coupure draconienne des budgets d'accompagnement des entrepreneurs de l'ordre de 60 %.

À Montréal, le choix du maire Denis Coderre fut de réorganiser le réseau montréalais du développement économique en confiant à six (6) nouvelles organisations le mandat d'accompagner les entrepreneurs et les entreprises.

Pour le RESO, cela signifie qu'à partir du 31 mars prochain, le mandat de Centre local de développement qui lui était dévolu depuis plus de 15 ans prendra malheureusement fin. En effet, le RESO sera dans l'obligation de fermer son Service aux entreprises et de mettre à pied l'ensemble de l'équipe de professionnels qui y travaillent avec compétence et conviction depuis plusieurs années.

À compter du printemps 2015, les entrepreneurs tant de l'économie sociale que de l'économie libérale pourront recevoir des services d'accompagnement par une toute nouvelle organisation qui aura le mandat de desservir les entrepreneurs de l'arrondissement du Sud-Ouest mais également de ceux de Lasalle et de Verdun. À l'heure actuelle, ni le nom ni la localisation de ce nouvel organisme ne sont connus. Seule la présidente du conseil d'administration a récemment été désignée par le maire de Montréal. Son premier mandat sera donc de choisir une direction générale intérimaire et les membres du conseil d'administration qui devront être représentatifs des trois territoires impliqués. Par la suite, une équipe de professionnels sera recrutée en priorisant le personnel travaillant actuellement dans les organismes (CLD/CDEC) du grand Sud-Ouest.

Une période de transition sera donc à prévoir avant que ce nouveau pôle soit en mesure d'accompagner et de financer de nouveau les entrepreneurs du territoire. Pour l'instant, nous n'avons toujours pas d'informations précises sur la façon dont s'effectuera cette période de transition mais nous tenterons de faire en sorte qu'elle se fasse avec le moins d'impacts possibles pour les entreprises du Sud-Ouest.

Notez bien que malgré cette difficile période, le RESO est là pour rester et poursuivra sa mission de développement local et de soutien à l'entrepreneuriat par le maintien de sa présence (bien que plus restreinte) dans le milieu et les divers lieux de concertation et par la poursuite des activités de son fonds RESO Investissements. Mentionnons également que la très grande majorité des activités en employabilité ne seront pas affectées par la perte du mandat de CLD.

Le RESO réunira donc un peu plus tard au printemps ses membres et partenaires afin de revoir ses orientations et son plan d'action dans ce nouveau contexte.

En attendant, nous souhaitons remercier une fois de plus tous nos partenaires pour leur soutien indéfectible pendant cette intense période de négociations et nous vous convions à manifester votre engagement, votre expérience et votre créativité afin de poursuivre avec le RESO le travail de construction de l'avenir économique, social et culturel du Sud-Ouest.